

REGION 3 LA CÔTE

Procès-verbal de dissolution de l'Assemblée régionale du mardi 13 mars 2012

M. Henri Vidoudez, président, ouvre la dernière séance de l'Assemblée Régionale de la Région 3 La Côte, à la salle de paroisse d'Aubonne, à 20h.

14 membres de l'assemblée sont présents et 3 membres du CR, selon la liste de présence, dont l'exemplaire original restera annexé à l'original du présent procès-verbal, sous numéro 1 des pièces annexes.

Le président salue très fraternellement l'assistance, remercie la paroisse de l'Aubonne de son accueil. Il salue particulièrement la présidente du CS, Mme Esther Gaillard, Mme Sarah Golay, ancienne MCO, M. Jean-Claude Landry, délégué au Synode, ainsi que Mme Marianne Chevalley, trésorière du CR.

Sont excusés : M. François Martin qui a dû conduire son épouse à l'hôpital, Mme Christiane Rossier et M. Hanspeter Jenni.

Le président passe alors la parole à M. Michel Durussel pour la méditation d'ouverture.

Sa méditation est basée sur la campagne PPP-action de carême : « Plus d'égalité, moins de faim ». Il fait le rapprochement avec ce qui se passe tout près, notamment à Aubonne où Ruth Streit a défendu le rôle de la femme dans l'agriculture suisse (cf article du journal La Côte du 08 ct) et au travers de l'histoire de Marthe et Marie à l'époque de Jésus.

Le président remercie M. Michel Durussel de sa méditation.

M. Vidoudez souhaite la bienvenue aux personnes qui viennent d'arriver et en profite pour présenter M. Jacques-Etienne Deppieraz, MCO de la nouvelle Région 1. Celui-ci occupe la Cure de Perroy.

A la demande du président, les points 3 et 6 de l'ordre du jour sont liés.

L'ordre du jour se présente donc comme suit, accepté à l'unanimité, moins une abstention :

1. Accueil, méditation. Adoption de l'ordre du jour
2. PV de l'AR du 15 mars 2011
3. Comptes 2011 et rapport de la Commission de gestion. Adoption Répartition des Fonds restants
4. Rapport du Conseil régional (CR)
5. Rapport de la Commission de gestion et adoption de la gestion du CR
6. Informations du Synode
7. Remerciements
8. Divers et propositions individuelles.

2. PV de l'AR du 15 mars 2011

Ce procès-verbal n'appelant pas de remarques et adopté avec remerciements à son auteur.

3. Comptes 2011 et rapport de la Commission de gestion. Adoption Répartition des Fonds restants

M Adrien Streit présente et commente les comptes 2011, dont chacun a reçu une copie. Un exemplaire, portant le numéro 2 des pièces annexes, demeurera joint au présent procès-verbal. Les comptes sont positifs puisqu'ils présentent un bénéfice d'exercice de CHF 2'271.10.

Il précise que le budget a été respecté, mais relève une légère diminution des recettes.

Mme Sylviane van den Heuvel lit le rapport de la Commission de vérification des comptes, lequel restera annexé au présent procès-verbal, sous numéro 3 des pièces annexes.

Il en ressort que la Commission de gestion propose à l'AR la répartition suivante des Fonds restants :

- | | |
|-------------------------|--------------|
| - pour la Région Nyon | CHF 10'565.- |
| - pour la Région Morges | CHF 15'865.- |

Merci à Mme van den Heuvel et à la Commission de vérification des comptes.

La discussion est ouverte :

- Le président précise que ces chiffres ne sont pas tout à fait définitifs, car il reste diverses petites factures à régler. C'est pour cela que, pour simplifier, la répartition des fonds restants se fera à raison de 2/5 en faveur de la nouvelle Région 1 et de 3/5 en faveur de la nouvelle Région 2, comme cela a toujours été le mode de facturation des charges par paroisses.
- Mme Sonia Estoppey informe qu'une somme de CHF 200.- a été versée à la Région 1 pour les catéchumènes qu'ils ont repris. D'autre part, elle précise que Présence et Solidarité avait, en son temps, reçu un fonds pour le « Repas de Noël ». Elle souhaite que cet argent soit utilisé dans un même but.
- Le CR en a pris note et veillera à ce que cela reste dans le but de la donatrice.

L'assemblée, à l'unanimité, sans opposition ni abstention :

1. approuve les comptes tels qu'ils sont soumis,
2. donne décharge avec remerciements au Conseil régional et à la caissière pour la saine gestion et la présentation soignée des comptes,
3. donne décharge de son mandat à l'organe de contrôle.

L'assemblée, à l'unanimité accepte la répartition proposée, à savoir

- 2/5 à la Région 1 La Côte et
- 3/5 à la Région 2 Morges-Aubonne.

Le président réitère ses remerciements à la Commission de vérification, au CR et à Mme Chevalley.

4. Rapport du Conseil régional (CR)

Mme Ruth Lambercy présente le rapport du CR qui porte le titre évocateur de « Disparaître pour renaître », celui-ci demeurera annexé au présent PV, sous No 4 des pièces annexes.

Mme Sonia Estoppey, à son tour, évoque le travail du CSC Formation, Accompagnement et Solidarité, rapport qui restera annexé au présent PV sous No 5.

Le président remercie Mmes Lambercy et Estoppey et ouvre la discussions sur ces 2 rapports.

- M. Daniel Magnollay constate, avec une légère amertume, que « La Côte » s'arrête désormais à Rolle, puisque la nouvelle région a pris ce nom. Or, les vignes entre Rolle et Morges font aussi partie de La Côte !

Mme Florence Löliger, présente le rapport de Terre Nouvelle pour l'année écoulée, rapport qui demeurera annexé sous No 6.

Mme Vanessa Trüb, rappelle que le camp d'Arzier a eu un beau succès en 2011 : 28 enfants, 5 Jack's A et 3 Jack's B. Cette année, il aura lieu du 19 au 24 août, toujours à Arzier.

5. Rapport de la Commission de gestion et adoption de la gestion du CR

Mme Sylviane van den Heuvel, rapporteur de la Commission, lit le rapport qui restera annexé au présent PV, sous chiffre 7.

Merci à Mme van den Heuvel et à la Commission de gestion.

La discussion sur ce rapport n'est pas demandée.

Par applaudissements, l'assemblée, adopte la gestion du CR

6. Informations du Synode

En quelques mots, M. Jean-Claude Landry, délégué au Synode, explique que le budget cantonal est tenu. Il parle aussi de la théologie des ministères et des choix que le Synode doit faire, ainsi que de la liturgie voulue par le CS pour la bénédiction des catéchumènes.

Mme Esther Gaillard, présidente du Conseil synodal, transmet les salutations de ses collègues et dit son plaisir à être là ce soir. Elle souhaite éclaircir quelque peu les nouvelles sur le culte des Rameaux. Par rapport à tout ce qui a été dit, les baptêmes, ainsi que la bénédiction individuelle de chaque catéchumène, seront possibles.

Le président remercie Mme Gaillard et la prie de transmettre les remerciements de l'AR au Conseil synodal.

7. Remerciements

Le président présente son rapport qui restera annexé au présent procès-verbal sous No 9. Puis il remercie de façon tangible Mmes Sarah-Isaline Golay, Ruth Lambercy et Marianne Chevalley, ainsi que MM. Adrien Streit et François Martin.

M. Michel Durussel, à son tour, souhaite dire quelques mots : il remercie M. Henri Vidoudez de sa fidélité tout au long de ces années et d'avoir si bien su représenter la continuité, aussi bien à la tête du 3^e arrondissement qu'à celle de l'AR de la Région 3, de même qu'en représentant la Région au Synode. Il lui dit toute la reconnaissance des membres de l'assemblée.

8. Divers et propositions individuelles

- Mme Ruth Lambercy donne quelques infos sur la nouvelle région « Morges – Aubonne », notamment sur l'AR du 8 novembre 2012. Il y aura un temps pour faire connaissance autour d'un repas, puis un culte et ensuite l'assemblée à laquelle tous pourront participer.

Elle signale également que les membres du CR participent à toutes les séances d'AR. D'autre part, elle demande de réserver le samedi 1^{er} septembre qui sera Journée d'Eglise. Ce sera le point culminant de 3 semaines d'événements particuliers, d'ateliers, etc.

- Mme Sarah Golay prie chacun de l'excuser pour le culte du 18 mars, elle est prise par un autre culte dans sa paroisse.
- M. Daniel Magnollay propose que l'on accompagne M. et Mme François et Lisette Martin par nos prières.

M. Vidoudez remercie la paroisse de l'Aubonne pour la collation qui va suivre et il donne la parole à M. Claude Demissy pour la prière finale.

Le président remercie M. Demissy et souhaite d'ores et déjà à chacun un bon retour dans son foyer.

Séance levée à 21h50.

la rédactrice du PV :

Dora von Niederhäusern

Comme il n'y aura plus d'Assemblée Régionale de la Région 3, les délégués qui auraient une éventuelle remarque ou correction, voudront bien les adresser au président : vidoudezhs@yahoo.fr, ceci jusqu'au 21 avril 2012. Passé cette date et sans remarque de leur part, il sera considéré comme accepté par tous les membres de l'AR. Merci d'avance.

Adopté lors de l'Assemblée régionale du

à

le président :

Henri Vidoudez

la secrétaire :

Dora von Niederhäusern

Distribution :

- à chaque membre de l'AR
- au CR
- au secrétariat de l'EERV
- aux CP par leur(e)s Présidente ou Présidents

Annexes :

- No 2 Comptes 2011
- No 3 Rapport de la Commission de vérification des comptes
- No 4 Rapport d'activités 2011 du CR
- No 5 Rapport du CSC Formation Accompagnement et Solidarité
- No 6 Rapport Terre Nouvelle
- No 7 Rapport de la Commission de gestion
- No 8 Informations du Conseil Synodal
- No 9 Remerciements